à garder

inspection de l'hopital de lille en 1782

178

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C___ N___

3649

BIBLIOTHÈQUE

Monsieur,

M Herrenschwand, Médecin envoyé par le Ministre, vient de faire une inspection dans notre Hôpital. Nous devons à ce Médecin la justice de dire qu'il s'est acquitté de sa mission avec autant de douceur que d'exactitude et que la prévention n'a paru avoir aucune part dans sa conduite. Outre la Pharmacie et la Médecine, la Chirurgie a fait l'objet de son attention, il a été présent à un de nos pansemens et en a paru fort content. Il a voulu ensuite inspecter l'amphy-théâtre, a assisté à une de mes leçons, sur laquelle il eu la bonté de me donner des éloges et des preuves de la plus grande satisfaction en m'embrassant publiquement &c. Le lendemain a été employé à l'examen de tous les élèves en Chirurgie appointés et surnuméraires qui tous ont brillé et ont montré des connoissances et de l'application. En un mot, Monsieur, la Chirurgie s'est fait voir aux yeux de M Herrenschwand sous la plus belle face possible. Je ne puis vous dire la même chose de la Médecine qui a resté parfaitement muette,

ARC 24 d 90

et dans la confusion de n'avoir aucune oeuvre à produire.
M l'Inspecteur l'a senti et n'a même pu s'empêcher d'en temoigner son mécontentement plusieurs fois assez ouvertement.

Voilà Monsieur, le compte que j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous rendre. Dans la derniere Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire, vous me parlates des sujets proposés à M de la Martiniére pour remplir les places vacantes de Professeurs à notre College de Chirurgie. Permettez moi de vous temoigner ma sincere reconnoissance du bon témoignage que vous avez bien voulu rendre de moi à M de la Martiniere. Je serai surement très flatté d'obtenir le titre de Professeur Royal, mais si j'ai fait la demarche de le demander mon seul et unique motif a été de me rendre utile et de soutenir autant qu'il est en moi l'honneur et le bien de la Chirurgie. Mon pere, qui travaille autant que personne à soutenir cet honneur est perpétuellement traversé par les cabales et la jalousie de nos confreres dont la plupart n'ont pas malheureusement toutes les qualités personnelles qui devroient être inseparables de notre état. Les Srs Raigneaux et Harocquier fils, piqués de ce qu'on ne les avoit pas trouvés capables de l'emploi, ont écrit contre une déliberation faite par le College assemblé, ils ont extorqué des certificats de plusieurs de leurs confreres, qui n'ont pas rougi d'attester par écrit le contraire de ce qu'ils avoient dit mile fois ouvertement. Le premier, homme sans éduca-tion, élevé dans le fond de l'hopital général, sçachant

à peine lire et écrire, qui s'est rendu la fable de toute la ville par la tournure ridicule de son esprit, a sçu s'attirer la protection de nos Magistrats qui l'ont proposé à M de la Martiniere. Quant au second, je ne vous le depeints pas, vous le connoissez aussi bien que nous et tout ce que je puis ajouter à l'idée que vous en avez, c'est qu'il vient dans ses examens de maîtrise de nous donner les preuves de l'ignorance la plus complette et de la judiciaire la plus fausse, au point qu'il auroit été refusé dès la premiere épreuve sans les égards qu'on a eus, peut-être mal-apropos, devoir à son pere. Sont-ce là, Monsieur des Sujets faits pour enseigner la Chirurgie? Que deviendrons nous dans l'esprit du public, si notre art est avili par ceux qui devroient le faire respecter et le faire triompher des efforts des Médecins? Que deviendra l'instruction des Eleves et quels Chirurgiens y aura-t-il dans la suite si l'Art est enseigné par des Sujets de cette trempe? Toutes ces traverses embarassent M de la Martiniere, il ne se décide pas. Cependant les Ecoles chomment, et l'instruction ne se fait pas

C'est avec la plus grande confiance que nous nous ouvrons à vous, Monsieur, persuadés que nous ne pouvons nous compromettre envers vous

ACAD… MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

déclarans sans fard et sans partialité tout ce qui
intéresse l'humanité et l'honneur de la Chirurgie
dont vous avez toujours été le deffenseur et le
protecteur si zélé. Nous nous flattons que vous
voudrez bien encore l'être dans cette circonstance
si vous trouvez l'occasion de voir M de la Martinière,
qui, je crois, auroit dû s'en rapporter à mon pere,
dans le compte qu'il lui a rendu du mérite
respectif des sujets qui se présentoient pour remplir
les cours. Recevez, je vous supplie, son respectueux
et tendre attachement et croyez moi avec le
respect le plus profond,

Monsieur,

Votre très humble et
très obéissant serviteur,

à Lille le 27 Aoust 1782.

Chastanet fils